



Une entreprise où il fait bon vivre !!!

Une fois de plus la direction souhaite continuer son mépris envers un salarié présent depuis près de 10 ans dans l'établissement en le remerciant pour la fin de l'année, lui exprimant ne plus avoir la volonté de reconduire son contrat de sous-traitance.

Effectivement Christophe Muttel, engagé au convertant dès le début de son contrat a activement mené plusieurs missions et astreintes avec succès.

Aujourd'hui M. MODARD a décidé de se séparer de ce salarié très compétant aux yeux des salariés.

En effet, M. Modard a donné comme motif de rupture de contrat,

"L'incompétence du salarié"

Nous attendons un retour rapide de la direction pour éviter qu'un salarié perde son emploi en cette fin d'année.

Pour nous c'est encore la perte d'une forte compétence avec le risque d'affaiblir la pérennité du site.

Merci M. MODARD et bonnes fêtes de fin d'année.

